



Formulaire d'inscription

Informations sur l'employé(e)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____ Apt : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone maison : _____ cellulaire : _____

Téléphone travail : _____ Numéro d'employé : _____

Titre d'emploi : _____

Département : _____

Établissement : _____

Courriel : _____

Je confirme avoir lu et compris les règlements de la loterie *En plein dans le 1 000 \$*, au verso de ce formulaire.

Signature de l'employé(e) : _____

Section réservée à la Fondation

Initiales : _____ Date : _____

Réponses à vos questions sur la loterie *En plein dans le 1 000 \$*

1. Qui organise cette loterie?

La Fondation Hôpital Pierre-Boucher a mis sur pied cette loterie, destinée uniquement aux employés des installations du territoire Pierre-Boucher.

2. Quel montant sera prélevé de ma paie?

Vous verrez 2 déductions de 2 \$ pour un montant total de 4 \$ par paie (2 \$ pour le fonds aux gagnants, 2 \$ en don). La moitié du montant payé donne droit à un reçu d'impôt, indiqué sur le T4 de chaque employé participant.

3. Où vont les sommes amassées?

1 000 \$ par semaine est remis à l'employé(e) gagnant(e). Les bénéfices restants sont dédiés à la concrétisation des projets prioritaires à l'Hôpital Pierre-Boucher.

4. À quel moment ont lieu les tirages?

Tous les tirages se déroulent au bureau de la Fondation Hôpital Pierre-Boucher, les mercredis à midi, à partir d'un logiciel de tirage au sort.

5. Où seront annoncés les noms des personnes gagnantes?

Le nom de l'employé(e) gagnant(e) sera affiché en exclusivité sur la page Facebook de la Fondation chaque semaine, sur l'écran près du bureau de la Fondation et sur la page d'accueil des guichets de paies. La personne gagnante sera toutefois directement contactée par téléphone ou par courriel.

6. Quelle est la date limite pour s'inscrire?

Il n'y a aucune date limite pour participer à la loterie *En plein dans le 1 000 \$*. Le formulaire d'inscription, téléchargeable via **fondationHPB.org**, peut être complété et remis à la Fondation à n'importe quel moment durant l'année.

7. Puis-je gagner plus d'une fois?

Certainement! Tant que vous êtes inscrit, vous avez des chances de gagner!

8. Dois-je renouveler mon inscription à chaque année?

Non, l'inscription est valide tant que la loterie existera. Pour se désinscrire, le participant doit communiquer avec Danielle Beaudin à la Fondation, au poste 82883.

(de l'extérieur : 450 468-8136 poste 3).